



SECI-Unsa
Bourse Centrale
Bureau 522 - 523
3, rue du Château d'Eau
75 010 PARIS
Tel. 09 52 93 17 65 - Fax : 01 44 78 54 92
E-mail. seci1887@free.fr
www.seci1887-unsa.fr

Primaire à droite Fillon-Juppé : leurs 5 propositions phares

Isabelle Ficek, Les Echos, le 20.11.2016

L'ancien Premier ministre, qui est arrivé en tête du premier tour de la primaire de la droite, est celui qui a annoncé le plus tôt sa candidature et assume un projet « radical ».

Le programme du maire de Bordeaux, qui est arrivé en deuxième position du premier tour de la primaire de la droite et du centre, se distingue par sa volonté de mettre l'entreprise au premier rang des priorités.

Primaire à droite : François Fillon, ses cinq propositions phares

- **Le retour de la TVA sociale**

François Fillon propose, comme Alain Juppé, d'augmenter le taux de la TVA pour financer en partie la baisse des charges qu'il avance. Mais dans une version plus maximaliste - certains, comme le maire de Bordeaux, diront « irréaliste ». Car le député de Paris, qui voudrait réduire les dépenses publiques de 100 milliards d'euros, baisser les prélèvements obligatoires des entreprises de 40 milliards et ceux des ménages de 10 milliards, prévoit une hausse de 2 points des taux supérieur et intermédiaire de TVA. Le projet de loi voté début 2012 prévoyait, lui, une hausse de 1,6 point.

Signe que François Fillon lui-même a jugé la potion un peu trop amère, il a réduit la voilure : la première mouture de son projet prévoyait une hausse de 3,5 points de la TVA.

- **Les 39 heures... pour la fonction publique**

Pour la fin des 35 heures dans le privé, François Fillon revendique le projet qui fait le moins intervenir l'Etat, avec la suppression de la durée légale hebdomadaire. Aux entreprises de fixer, par accord, une nouvelle durée, dans la limite du plafond légal européen de 48 heures.

Mais, pour que le temps de travail augmente dans le privé, la fonction publique, dit-il, doit aussi voir le sien augmenter. A 39 heures. Une hausse du temps de travail qui permettrait, avance-t-il, aux services publics d'encaisser la suppression sur le quinquennat de 500.000 postes de fonctionnaire.

- **La retraite à 65 ans**

Pour la réforme de 2010, il aurait voulu fixer l'âge légal de départ à la retraite à 63 ans et non 62 ans. Pour « garantir la pérennité » du système de retraite, François Fillon propose désormais, comme Alain Juppé ou Bruno Le Maire, de le repousser à 65 ans, mais aussi de faire converger les règles de calcul entre les régimes du privé et ceux du public, en prenant en compte, pour les fonctionnaires, non plus les six derniers mois mais les vingt-cinq dernières années, en y incluant toutefois les primes. François Fillon affirme aussi vouloir supprimer les régimes spéciaux.

- **Renforcer le statut d'autoentrepreneur**

C'est sous son gouvernement qu'Hervé Novelli, l'un de ses fidèles soutiens, avait lancé le statut d'autoentrepreneur. François Fillon voudrait le renforcer, en créant un statut juridique de pres-tataire indépendant pour les autoentrepreneurs, qui permettrait de travailler pendant trois ans avec une entreprise sans risque de requalification de son contrat en contrat de travail. Garde-fou : une entreprise ne pourrait passer un contrat de prestation avec un salarié qu'elle aurait licencié dans les deux ans après la rupture. Les plafonds des microentreprises seraient en outre revus à la hausse.

- **Revoir la loi Taubira sur la filiation**

Il n'a jamais voulu prendre part aux manifestations de la Manif pour tous - « Les hommes politiques doivent être dans l'action, pas dans la protestation », avait-il justifié -, et n'a jamais promis d'abroger la loi Taubira sur le mariage pour tous. En revanche, l'ancien Premier ministre a toujours dit qu'élus il réécrirait le texte afin de réserver l'adoption plénière aux couples hétérosexuels. Une position constante qui lui a valu, notamment, le soutien de Sens commun, ce microparti issu de la Manif pour tous, qui a rejoint Les Républicains. □

Primaire à droite : Alain Juppé, ses cinq propositions phares

- **La baisse de l'impôt sur les sociétés**

Lui qui s'est fixé pour objectif de remettre la France sur le chemin du plein-emploi, assume de faire des entreprises la priorité de sa politique fiscale. Outre les quelque 20 milliards de baisse de charges dans le cadre, notamment, du basculement du CICE en baisse directe de cotisations, Alain Juppé envisage de faire voter dès l'été 2017, dans une loi de programmation fiscale, une baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) afin de se rapprocher de la moyenne européenne.

Il s'agirait de l'établir d'ici à 2022 à 30 % pour les grandes entreprises et à 24 % pour les PME, soit une réduction de 8,1 milliards, à ajouter à la suppression des cotisations additionnelles sur l'IS (2,8 milliards). De quoi, espère-t-il, doper la compétitivité des entreprises et, couplé à une réforme du marché du travail avec notamment l'inclusion dans les CDI des motifs de rupture, améliorer la situation de l'emploi.

- **Le retour de la TVA sociale**

Faire basculer le financement de la politique familiale du travail à la consommation est l'un des marqueurs de sa politique économique. Alain Juppé envisage en effet d'augmenter de 1 point le taux supérieur de la TVA pour financer la suppression de 10 milliards de cotisations famille, quand Nicolas Sarkozy refuse désormais la TVA sociale qu'il avait fait voter à la fin de son quinquennat.

L'ex-chef de l'Etat s'est d'ailleurs emparé de cette proposition pour tenter, lors des meetings, d'instiller l'idée qu'un quinquennat d'Alain Juppé serait, selon lui, la continuité de celui de François Hollande et de son « matraquage fiscal » dénoncé par la droite. Ceci d'autant qu'Alain Juppé, mettant régulièrement en garde contre les « cadeaux à l'approche de Noël », refuse de proposer une baisse généralisée de l'impôt sur le revenu. Le maire de Bordeaux prévoit en revanche de relever le plafond du quotient familial à 2.500 euros par demi-part - ce qui réduira donc l'impôt sur le revenu des familles - des allègements cotisations pour les indépendants ou encore, comme ses concurrents, une baisse de la fiscalité du capital.

- **Les négociations avant le retour aux 39 heures**

Lui aussi souhaite sortir des 35 heures via des accords d'entreprise. Mais Alain Juppé assortit sa proposition d'une originalité par rapport à ses concurrents : il souhaite que la loi prévoit qu'à défaut d'accord au bout de deux ans, le temps de travail puisse être porté à 39 heures, payées 39. Une incitation à négocier selon lui.

- **L'âge légal de la retraite porté à 65 ans**

C'est évidemment là, dans cette réforme très impopulaire, y compris à droite, que réside un gisement important d'économies pour celui qui vise, s'il est élu, le retour à l'équilibre des finances publiques à l'horizon du quinquennat. La montée en charges serait rapide, avec la génération née en 1964 première concernée par l'âge légal de départ en retraite à soixante-cinq ans.

Afin de rapprocher les régimes du public et du privé, Alain Juppé, qui avait échoué en 1995 à réformer les régimes spéciaux - et se plaît à souligner que, certes, il a échoué mais que personne n'a réussi depuis à les réformer en profondeur -, veut rattacher au régime général de retraite tous les nouveaux entrants dans la fonction publique. La seule méthode, estime-t-il, pour faire accepter une telle réforme. Il envisage en revanche d'augmenter de 10 % sur le quinquennat les petites retraites (agriculteurs etc.) ainsi que le minimum vieillesse. Plus polémique, Alain Juppé prévoit aussi de favoriser l'assurance privée contre le risque de dépendance via un dispositif fiscal.

- **Les ordonnances et les 100 jours... avant**

« Plus intéressé par l'exercice que par la conquête » du pouvoir, répète régulièrement son porte-parole Benoist Apparu - « je préfère perdre en disant la vérité que gagner en mentant » crâne souvent l'ancien Premier ministre -, Alain Juppé veut réformer par ordonnances. Des textes déjà en préparation qu'il voudrait présenter aux Français avant l'élection présidentielle pour annoncer clairement la couleur avant. De quoi, veut-il croire, disposer de la légitimité suffisante après l'élection pour mener des réformes difficiles, lui qui assure qu'en ne faisant qu'un mandat, il ne sera pas préoccupé par sa réélection et assumera, donc, les réformes. □
